

**Du 2 au 29 août :**  
**Vivons le pèlerinage de Lourdes dans la paroisse du Bon Pasteur**

**Voici les grandes dates des événements à retenir auxquels nous sommes invités à prendre part.**

- **Dimanche 2 août sur le site de la Maison des Jeunes rue du Stade à Deux-Chaises**  
Départ des vierges pèlerines à l'issue de la messe célébrée à 11h00.
- **Mercredi 5 août de 14h à 17h à la Maison des Jeunes de Deux-Chaises**  
Pour les enfants et jeunes qui étaient en CE2, CM, 6ème et 5ème au cours de l'année scolaire 2019-2020 : Jeu « découverte de Marie » animé par des ados et suivi d'un goûter. *C'est ouvert à tous les enfants et jeunes (qu'ils habitent la paroisse ou qu'ils soient en vacances)*
- **Vendredi 7 août à 17h45 Chapelet et à 18h30 messe auprès de Notre-Dame du Sourire en l'église de Rocles.**
- **Mardi 11 août à 17h30 Chemin de Croix et à 18h30 messe auprès de Notre-Dame du Sourire en l'église Sainte-Marie de Vieure.**
- **Mercredi 12 août de 17h à 22h à la Maison des Jeunes de Deux-Chaises**  
Projection du film « Lourdes » pour les ados à partir de 14 ans avec débat entre eux suivie d'un dîner pizzas (offert par la paroisse)  
*C'est ouvert à tous les jeunes (qu'ils habitent la paroisse ou qu'ils soient en vacances)*
- **Samedi 15 août**  
**Procession à 10h à partir de la Croix Sainte Anne suivie de la messe à 10h30 avec proposition du sacrement des malades en l'église Sainte-Marie de Chappes.**  
Les personnes désireuses de recevoir ce sacrement peuvent contacter le Père Yvain au 06 60 39 51 66  
Verre de l'amitié et repas partagé à la suite de la messe.
- **Dimanche 23 août messe à 10h30 au Vallon de Montcenoux**  
Nous mettrons à l'honneur les paroissiens qui fêtent un anniversaire se terminant par un chiffre rond (anniversaires de naissance...de mariages...) dans la mesure où ils se feront connaître.  
Il ne sera pas possible cette année de partager le verre de l'amitié et un repas partagé.
- **Vendredi 28 août en l'église Notre-Dame d'Hérisson**  
20h00 chapelet  
20h30 messe mariale avec arrivée des Vierges pèlerines, suivie d'une procession aux flambeaux dans l'église
- **Dimanche 30 août à la cathédrale de Moulins** Messe à 16h

Au cours de cette période des vierges pèlerines silloneront notre paroisse. **Les personnes ou les chrétiens d'une commune désireux de recevoir Marie au cours de 48h** sont invités à se faire connaître au presbytère de Villefranche (04 70 07 48 75) ou auprès de votre curé. **N'hésitons pas, dans toutes les églises où cela sera possible de proposer la prière du chapelet et du chemin de croix.** Merci de transmettre à la paroisse ou à votre curé toutes les initiatives que vous prendrez, c'est une merveilleuse occasion de faire vivre nos églises ! C'est déjà le cas au **Theil** ou le chapelet sera prié **tout les mardis à 9h30** et à **Saint-Sornin** ou le chapelet sera prié **tout les mardis à 15h**.